

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 1 juin 2026

A75 – Travaux de réhabilitation de la section Coudes-Issoire Communes de Coudes, Sauvagnat-Ste-Marthe, Montpeyrroux (63)

Du lundi 8 au vendredi 19 juin 2026

La direction interdépartementale des routes Massif Central procède à des travaux de réhabilitation de la section Coudes-Issoire sur l'A75.

La seconde phase concernant le secteur Nord de cette section a débuté en février 2025 et se terminera à l'automne 2026.

Du **lundi 8 au vendredi 19 juin 2026**, l'avancement du chantier modifie les conditions de circulation selon les modalités suivantes :

- La circulation du sens Clermont-Ferrand → Issoire (Nord/Sud) sera basculée sur la voie de gauche (voie rapide) du sens Issoire → Clermont-Ferrand (Sud/Nord), entre les diffuseurs n°9 « Sauvagnat-Ste-Marthe ; Saint-Yvoine » et n°7 « Montpeyrroux » sur 3,5 km. Elle s'effectuera à double sens sur les voies du sens Sud/Nord ;
- Dans le sens Clermont-Ferrand → Issoire (Nord/Sud), la bretelle d'entrée du diffuseur n°8 « Coudes » sera fermée à la circulation.

Pour pallier aux fermetures de bretelles, des itinéraires de déviation seront mis en place.

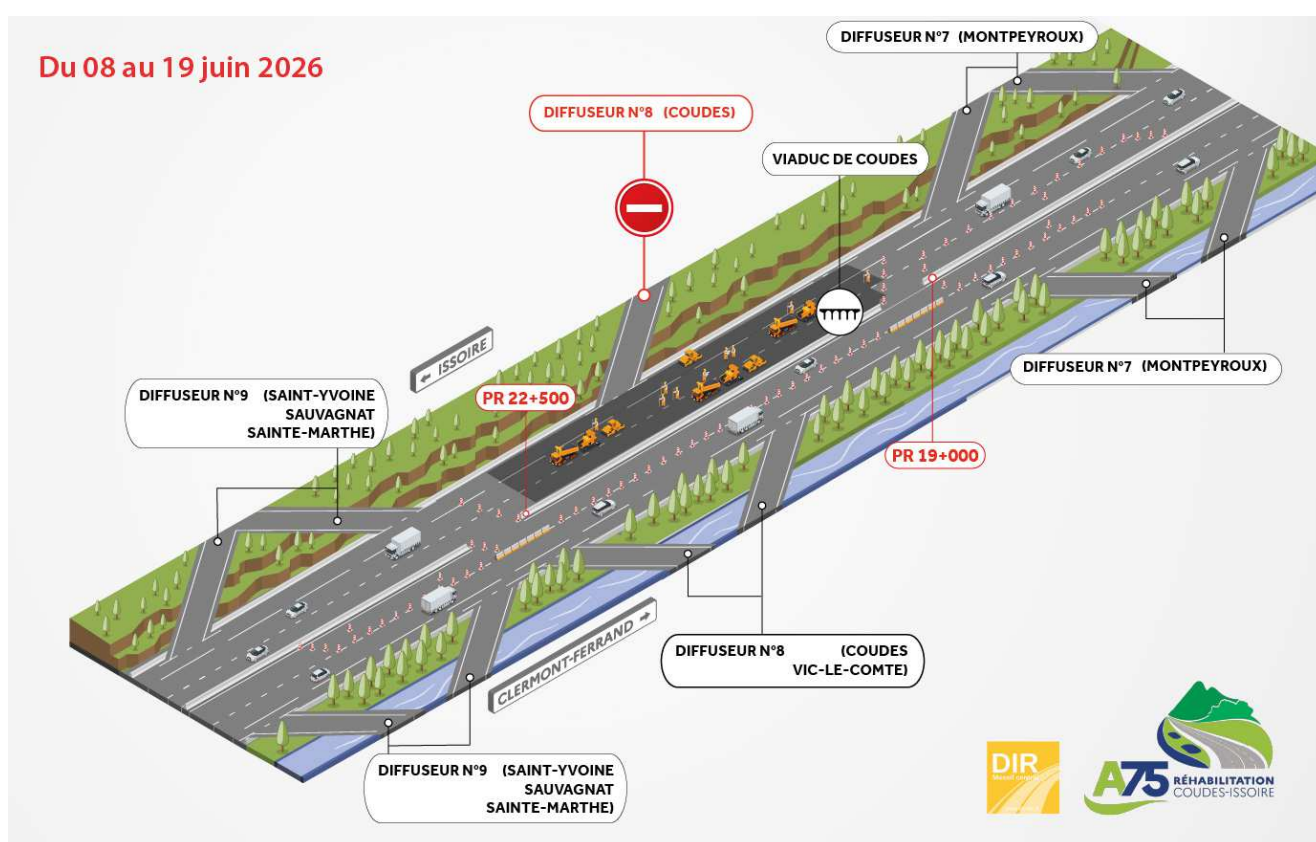
La vitesse sera limitée à 80 km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre. L'attention des usagers est attirée concernant le respect des vitesses et des distances de sécurité en particulier.

Le passage des transports exceptionnels sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier :

- dans le sens (Nord/Sud) concerné par les travaux, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m ;
- dans le sens (Sud/Nord) non concerné par les travaux, si la largeur du convoi du convoi est supérieure à 4,20 m.

Sur les routes, nos agents veillent à votre sécurité : protégeons-les en ralentissant et en restant attentifs à leur présence.

Les usagers sont invités à rester sur l'A75 et à ne pas emprunter le réseau secondaire, qui n'est pas dimensionné pour accueillir un trafic aussi dense. Son utilisation excessive entraîne une dégradation rapide des chaussées et génère d'importantes nuisances pour les riverains.



La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet: www.dir-mc.fr ; www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1